

## Encombrement des juridictions de l'ordre judiciaire

Par **Cerise**, le **07/11/2011** à **05:00**

Bonjour à tous,

J'ai bien lu la charte du forum et je sais que pour que vous nous veniez en aide il faut mettre d'abord ses idées, un plan etc ... Seulement dans ce cas précis, je ne comprends même pas le sujet HIC .. Je dois faire une dissertation sur: L'encombrement des juridictions de l'ordre judiciaire : Etats des lieux et solutions. J'ai cherché sur internet, mais je ne parviens toujours pas à définir le sujet ... Je ne sais plus où chercher.

PS : Je n'attends pas qu'on me " fasse " ma dissertation loin de là, mais si quelqu'un pouvait au moins me dire de quoi il s'agit ça m'aiderait beaucoup. ;)

Merci

Par **Yn**, le **07/11/2011** à **10:54**

Salut,

Le postulat est simple : les juridictions civiles et pénales sont surchargées, il faut que tu essayes d'apporter des solutions.

L'axe de la dissertation est assez bateau, tu as beaucoup de doctrine à ce sujet, il suffit de chercher un peu.

Par **Rondoudou**, le **07/11/2011** à **11:02**

Bonjour,

Seriez-vous une émanation de Paris XI par hasard ? Il se trouve que j'ai le même sujet à traiter.

Si l'état des lieux n'est pas compliqué à débusquer, on peut trouver une solution au problème dans d'autres modes de résolution des conflits (comme l'arbitrage, la négociation, la

médiation...).

Par **Cerise**, le **07/11/2011** à **15:11**

Bonjour Rondoudou,

En Effet j'ai ce devoir à faire dans le cadre du TD de Civil ( Faculté JM ) ;)

@Gregor, merci tes informations me donnent une idée d'où chercher, seulement pour ce qui est de chercher dans le cours, je me demande si je peux trouver ses informations en Droit Civil ou en Institutions Judiciaires ... :/

Merci pour vos réponses :)

Par **Rondoudou**, le **08/11/2011** à **09:33**

Je ne sais pas si tu es dans la même division que moi (j'ai amphi de civil le lundi après-midi), mais mon cours se résume bien souvent à mes lectures personnelles.  
Pour le cours d'IAJE je ne pense pas qu'il soit primordial ici, non ?

Par **Cerise**, le **08/11/2011** à **21:14**

Oui oui on est bien dans la même division alors ;) Division B :)

Par **Rondoudou**, le **08/11/2011** à **21:16**

C'est ça !

Je dois faire cette dissertation pour jeudi, je te tiendrai au courant de ce qu'on en a dit, ça te sera peut-être utile.